



COMMUNICATION FINANCIÈRE

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LE 6 MAI 2016 À 10 H

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

DELATTRE LEVIVIER MAROC, Société anonyme au capital de **125.000.000 Dirhams** dont le siège social est à Casablanca, km 9 Route de Rabat, Ain Sebaa, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 18069, convoque ses actionnaires en **Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra dans les bureaux du siège social le **6 Mai 2016 à 10 heures** en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice 2015,**
- **Rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2015,**
- **Approbation des comptes dudit exercice,**
- **Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2015**
- **Rapport spécial des commissaires aux comptes,**
- **Approbation des conventions et opérations mentionnées dans le dit rapport,**
- **Affectation des résultats,**
- **Quitus de sa gestion au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes,**
- **Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2016,**
- **Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités légales,**

Il est rappelé que pour avoir le droit d'assister à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent produire un certificat attestant du dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95, telle que modifiée par la loi 20-05, relative aux Sociétés Anonymes disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription d'un projet de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au Siège Social.

Le projet des résolutions qui seront soumises à cette Assemblée tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'Administration du 18 Mars 2016 est le suivant :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée après avoir constaté :

- Qu'elle a été régulièrement convoquée,
- Qu'elle réunit le quorum prévu par la loi,
- Que les actionnaires reconnaissent avoir été convoqués à la présente Assemblée 30 jours avant ce jour,
- Que le rapport des commissaires aux comptes, l'inventaire, le bilan et les comptes de produits et charges concernant l'exercice 2015 ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social 30 jours avant l'Assemblée.

Peut, donc, valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne, en conséquence, décharge de sa convocation régulière au Conseil d'Administration.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Conseil et les comptes sociaux annuels arrêtés au 31 Décembre 2015, se traduisant par un bénéfice net de 13 293 520,82 Dirhams.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, les affectations suivantes du bénéfice net de l'exercice 2015 :

Bénéfice net après impôt	=	13 293 520,82 DH
Réserve légale	=	1 329 352,08 DH
Dividendes aux actionnaires	=	6 875 000,00 DH
Solde affecté au Report à nouveau	=	5 089 168,74 DH

L'Assemblée Générale décide de distribuer un dividende de **5,5 Dirhams** par action et d'affecter au compte report à nouveau la somme de **5 089 168,74 Dirhams**.

Le compte report à nouveau s'établira, après affectation du solde de l'exercice 2015 à la somme de **73 876 693 Dirhams**.

Les dividendes seront mis en paiement à partir du 14/09/2016.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mandat au titre dudit exercice 2015.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la loi 17/95, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration fixe à la somme globale brute de 500.000,00 DH, la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'année 2016.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée générale pour accomplir les formalités qui seront nécessaires, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'Administration

Fidroc Grant Thornton
47, rue Abd Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

FIDUMAC
89, rue Chauxia
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
DELATTRE LEVIVIER MAROC
Km 9, Route de Rabat/Ain Sebaa
Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société DELATTRE LEVIVIER MAROC et ses filiales (Groupe DELATTRE LEVIVIER MAROC), comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes relatives à ces états financiers. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 259.984** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 13.109**.

Responsabilité de la direction
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appreciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Fidroc Grant Thornton
47, rue Abd Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

FIDUMAC
89, rue Chauxia
Casablanca

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

1. La société DELATTRE LEVIVIER MAROC dispose de deux contrats en cours en stocks qui présentent des risques de pertes à termination. La société estime que des discussions sont en cours avec les clients concernés pour réviser les termes contractuels permettant ainsi de rendre ces contrats bénéficiaires. De ce fait, aucune provision n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre 2015. A ce stade, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact éventuel de cette situation sur les comptes à cette date.

2. Deux filiales faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe DELATTRE LEVIVIER MAROC ont fait l'objet, au cours de l'exercice 2015, d'un contrôle fiscal. Une provision de **KMAD 1.320** a été comptabilisée au 31 décembre 2015 pour couvrir ces risques. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure ni de déterminer l'issue finale de ces contrôles, ni d'apprécier leurs impacts sur les comptes au 31 décembre 2015.

Sous réserve des points cités ci-dessus, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe DELATTRE LEVIVIER MAROC constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 21 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDUMAC
Faïçal MEROUAR
Associé
17, rue Abd Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc
Tél : 05 22 35 54 65 - Fax : 05 22 35 54 65

FIDUMAC
Mouhammad TOUHALI
Associé
17, rue Abd Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc
Tél : 05 22 35 54 65 - Fax : 05 22 35 54 65

Fidroc Grant Thornton
47, rue Abd Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

FIDUMAC
89, rue Chauxia
Casablanca

DELATTRE LEVIVIER MAROC S.A.
Km 9, Route de Rabat/Ain Sebaa
Casablanca

**RÉSUMÉ DU RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse, et joints, de la société DELATTRE LEVIVIER MAROC S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **MAD 253.754.547,56** dont un bénéfice net de **MAD 13.293.520,82**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc et en compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La société dispose de deux contrats en cours en stocks qui présentent des risques de pertes à termination. La société estime que des discussions sont en cours avec les clients concernés pour réviser les termes contractuels permettant ainsi de rendre ces contrats bénéficiaires. De ce fait, aucune provision n'a été constituée dans les comptes au 31 décembre 2015. A ce stade, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact éventuel de cette situation sur les comptes à cette date.

Sous réserve du point cité ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat DELATTRE LEVIVIER MAROC S.A. au 31 décembre 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérités et informations spécifiques
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDUMAC
Faïçal MEROUAR
Associé
17, rue Abd Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc
Tél : 05 22 35 54 65 - Fax : 05 22 35 54 65

FIDUMAC
Mouhammad TOUHALI
Associé
17, rue Abd Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc
Tél : 05 22 35 54 65 - Fax : 05 22 35 54 65



COMPTES SOCIAUX

Exercice du 01.01.2015 au 31.12.2015

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION				DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Réévaluation	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	12 282 282,00	3 314 560,65	-	0,00	0,00	-	0,00	15 596 842,65	
Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charges à répartir	12 282 282,00	3 314 560,65	-	0,00	0,00	-	0,00	15 596 842,65	
MARQUES	3 218 255,16	-	-	0,00	0,00	0,00	-	3 218 255,16	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 686 255,16	-	-	-	-	-	-	2 686 255,16	
Fonds commercial	532 000,00	-	-	-	-	-	-	532 000,00	
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	385 242 430,03	1 156 927,53	-	-	1 004 342,42	-	-	385 414 995,14	
Terrains	10 000 681,50	-	-	-	-	-	-	10 000 681,50	
Constructions	265 844 158,11	-	-	-	-	-	-	265 844 158,11	
Installations techniques, matériel et outillage	102 174 999,94	832 208,14	-	-	964 879,50	-	-	102 942 338,60	
Matériel de transport	1 777 574,24	29 514,69	-	-	49 483,12	-	-	1 757 605,81	
Matériel, matériel de bureau et aménagement	5 745 016,34	127 175,00	-	-	-	-	-	5 872 191,34	
Mobilier, matériel de bureau et aménagement succursale	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	-	174 029,70	-	-	-	-	-	174 029,70	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P. de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DLM SENEGAL	Construction métallique	17 844,00	100,00%	17 844,00	17 844,00	31/12/2015	10 049 000,00	712 204,00	NEANT
DELATTRE général de mécanique	Atelier mécanique	3 500 000,00	50,10%	4 444 515,50	4 444 515,50	31/12/2015	7 959 480,00	-544 920,00	NEANT
TMM	Ingénierie et gestion	500 000,00	50,00%	250 500,00	250 500,00	31/12/2015	375 025,00	-20 747,00	NEANT
GEMA CONSTRUCTION	Construction métallique	6 140 350,80	51,00%	28 484 225,00	28 484 225,00	31/12/2015	31 359 568,00	5 420 512,84	NEANT
LEMCO	Construction métallique	10 157 894,80	51,00%	33 600 784,50	33 600 784,50	31/12/2015	942 257,42	495 105,00	6 082 143,84

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN D'EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (A)	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	12 685 983,75	-	-	-	166 595,31	-	-	12 852 579,06
5. Autres provisions pour risques et charges	1 707 349,20	-	180 961,57	-	-	1 707 349,20	-	12 933 520,83
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	14 393 332,95	-	180 961,57	-	166 595,31	1 707 349,20	-	12 700 350,01
TOTAL	14 393 332,95	-	180 961,57	-	166 595,31	1 707 349,20	-	12 700 350,01

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Montant en devise	AUTRES ANALYSES		
		Plus de 1 an	Moins de 1 an	Échues et non payées		Montants vis-à-vis de l'état et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par dettes
DE FINANCEMENT	114 168 724,28	101 870 732,49	14 277 991,77	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	100 535 434,24	80 747 742,78	19 787 691,46	-	-	-	-	-
DE CAPITAL CIRCULANT	793 505 157,49	592 445,50	789 711 285,79	-	27 644 739,11	103 245 803,57	15 898 029,34	75 745 227,83
Fournisseurs et comptes rattachés	247 956 708,56	-	247 956 708,56	-	26 278 877,33	2 029 020,00	15 715 375,34	75 745 227,83
Clients créditeurs, avances et acomptes	427 476 157,15	-	427 204 157,15	-	-	-	-	-
Personnel	440 279,05	-	440 279,05	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	10 842 117,82	-	10 842 117,82	-	1 366 161,78	9 475 956,04	-	-
État	92 333 293,03	592 445,50	91 740 847,53	-	-	91 740 827,53	-	-
Complexes d'associés	1 489 442,25	-	1 489 442,25	-	-	-	-	17 544,00
Autres créanciers	1 349 835,88	-	1 349 835,88	-	-	-	-	165 110,00
Complexes de régularisation - Passif	6 377 717,75	-	6 377 717,75	-	-	-	-	-

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Montant en devise	AUTRES ANALYSES		
		Plus de 1 an	Moins de 1 an	Échues et non payées		Montants vis-à-vis de l'état et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par dettes
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créances financières	-	-	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANTS	629 985 097,06	12 527 317,98	617 457 779,08	0,00	7 420 189,04	48 961 478,14	12 303 851,36	1 513 080,20
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	574 800 005,83	12 527 317,98	562 277 487,85	-	7 420 189,04	-	10 065 615,68	1 513 080,20
Clients et comptes rattachés	3 724 567,31	-	3 724 567,31	-	-	-	-	-
Personnel	40 473 806,14	-	40 473 806,14	-	-	-	-	-
État	1 237 085,00	-	1 237 085,00	-	-	-	-	-
Complexes d'associés	9 544 760,50	-	9 544 760,50	-	-	8 487 672,00	-	1 057 088,50
Autres débiteurs	204 672,28	-	204 672,28	-	-	-	-	-
Complexes de régularisation - Actif	-	-	-	-	-	-	-	-

A2 : ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	Ce reclassement permet suivi du stock non consommé par emplacement et par famille et un meilleur suivi des achats pour projet	Stock des matières et fournitures est augmenté de 17 658 332,00 Achat consommés de matières et fournitures est diminué de 17 658 332,00

B8 : TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûretés	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) et (3)	Valeur nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données	10 000 000,00	warrant	30/06/2011	BANQUES	-
Sûretés données	30 000 000,00	hypothèque	27/06/2012	BANQUES	-
Sûretés reçues	-	-	-	-	-

(1) Gare : 1- Hypothèque; 2- Nantissements ; 3- Warrant ; 4- Autres ; 5- (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Cautions et marchés	-	-
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	444 102 419,36	476 868 227,53
Autres engagements donnés	-	-
TOTAL (I)	444 102 419,36	476 868 227,53
ENGAGEMENTS REÇUS	NEANT	NEANT

B2BIS- TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul d'amortissement début de l'exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	8 018 611,83	2 232 565,25	0,00	10 251 177,08
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 018 611,83	2 232 565,25	-	10 251 177,08
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 943 293,08	203 842,78	-	2 147 135,86
Immobilisation en recherche et développement	1 943 293,08	203 842,78	-	2 147 135,86
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	120 180 043,69	20 881 003,48	1 004 262,50	140 056 784,67
Terrains	-	-	-	-
Constructions	38 940 343,59	13 350 074,02	-	52 290 417,61
Installations techniques, matériel et outillage	76 270 146,81	7 022 155,02	964 879,50	82 287 422,33
Matériel de transport	1 635 092,14	86 285,29	49 483,20	1 671 894,23
Matériel, matériel de bureau et aménagements	3 234 461,15	440 445,10	-	3 674 906,25
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-